



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 Avril 2025 – 18 h15

Convoqué le 4 avril 2025 le Conseil Municipal de la commune d'Eyrein s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le jeudi 10 avril 2025 à 18h15, sous la présidence de Madame La Maire Marie-Pierre LE MIGNON

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de pouvoirs : 2 (Isabelle GRANCHER pour Marie-Thérèse AGNOUX et Patrick HERMABESSIERE pour M. MORENA Jean-Philippe)

Présent(e)s : AGNOUX Marie-Thérèse, LE MIGNON Marie-Pierre, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, DICHAMP Adeline, GARCIA Sébastien, MORENA Jean-Philippe, SAINNEVILLE Jean-Marie, SOULIER Daniel, CAUDIE Christelle, RIVIERE Patrice

Excusés : GRANCHER Isabelle et HERMABESSIERE Patrick

Absents : SABEAU Fabrice, CHARBONNEL Jean-Loup

Secrétaire de séance : Mme NOILHAC Patricia

Le quorum étant atteint, Madame La Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du 4 avril 2025
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Approbation du compte de gestion 2024 dressé par le comptable public
- 4) Vote du Compte Administratif – budget principal
- 5) Vote du Compte Administratif – budget Lotissement
- 6) Affectation des résultats de l'exploitation de l'exercice 2024
- 7) Vote du Budget Principal Communal 2025
- 8) Vote Budget Lotissement 2025
- 9) Vote choix de Banque
- 10) Délibération pour Publicités sur Bulletin Municipal
- 11) Délibération location salle polyvalente
- 12) Questions diverses

1) Approbation du PV du 4 avril 2025

Le PV du 4 avril 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) Désignation du secrétaire de séance :

Mme La Maire souhaiterait que les conseillers à tour de rôle prennent le poste de secrétaire de séance.

A leur refus, Mme Noilhac Patricia se dévoue et est élue secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

3) Approbation du compte de gestion 2024 dressé par le comptable public

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2024 dressé par le comptable public.

4) Vote du Compte Administratif – budget principal

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le Compte administratif Budget Principal.

5) Vote du Compte Administratif – budget Lotissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le Compte administratif Budget Lotissement.

6) Affectation des résultats de l'exploitation de l'exercice 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents les résultats de l'exploitation de l'exercice 2024.

7) Vote du Budget Principal Communal 2025

Madame La Maire présente le Budget Principal 2025.

Elle informe les conseillers de la nécessité de trouver de nouvelles recettes et de réduire les dépenses. A ce sujet elle a renégocié les contrats GAZ, FIOUL, Location Téléphone. Elle rappelle que deux nouvelles salles (la Halle de la Chèze et la salle des fêtes de la Mairie) sont proposées à la location.

M. Sainneville propose de couper l'éclairage public de mars à septembre et de ne passer l'épareuse qu'une fois par an, au lieu des deux fois actuellement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le Budget Principal 2025.

8) Vote du Budget Lotissement 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le Budget Lotissement 2025.

9) Vote choix de Banque

Madame la Maire rapporte sa visite à la Banque Caisse d'Epargne et les propositions de financement du Multiservices.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents, la proposition de la Caisse d'Epargne, à savoir : un prêt de 90 000 euros sur 15 ans, à taux fixe de 3,63 % ainsi que la mise en place d'une ligne de trésorerie de 150 000 euros sur une durée de 12 mois à compter de la date de la signature du contrat.

10) Délibération pour Publicités sur Bulletin Municipal

A la demande de Mme Isabelle Grancher, Madame la Maire propose aux conseillers de se tourner vers nos entreprises pour leur proposer un encart publicitaire dans notre prochain Bulletin Municipal moyennant la somme de 50 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents, la demande de Mme Isabelle Grancher.

11) Délibération location salle polyvalente

Suite à la demande de l'association « Histoire et Patrimoine », les membres présents, à l'unanimité, ont voté CONTRE la gratuité de la location de la salle polyvalente lors du précédent conseil municipal.

Cependant afin de remercier l'Association « Histoire et Patrimoine » d'animer notre commune par leurs diverses manifestations, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à

9 POUR et 2 ABSTENTIONS (Mme Le Mignon et M. Moréna)

le montant de la location de la salle Polyvalente à 30 euros, au même titre qu'une Association ayant son siège social sur Eyrein mais de façon exceptionnelle et non renouvelable.

12) Questions diverses

► Mme Le Mignon propose aux conseillers d'informer les familles des demi-pensionnaires de la cantine des lois et devoirs de la Mairie en regard de la restauration scolaire.

Mme Dichamp préfère que les informations soient inscrites dans le règlement de la cantine à la prochaine rentrée scolaire.

► Mme Le Mignon rend compte de la réunion tenue le lundi 7 avril avec Mme Martin Valérie du conseil départemental concernant la mise en place d'une cagnotte en ligne afin de remédier aux dotations en baisse et pour l'aide à l'achat de matériel professionnel.

Elle a pris contact avec la Mairie de St Mexant qui avait organisé une cagnotte l'année d'avant pour la création d'un city stade.

Un rendez-vous téléphonique est pris avec Collecticity le 18 avril, une réunion en mairie avec l'UMIH le 22 mai et une réunion avec les conseillers intéressés le 29 avril à 18h15 en salle du Conseil.

► Mme Le Mignon rappelle que le 8 mai, la cérémonie se tiendra devant le monument aux morts, place de l'église. Les conseillers sont les bienvenus.

Une réunion préparatoire de tiendra le 22 avril à 15 heures.

► M. Moréna fait part aux conseillers de l'email reçu le 9 avril de MB Sport et Loisirs. Une randonnée touristique à moto de type Trail est organisée dans le but de faire découvrir la Corrèze en toute convivialité et sans aucun aspect de performance. 40 participants se retrouveront les 9 et 10 mai 2025 pour « l'échappée Corrézienne ». Une demande d'autorisation de passage formulée par son président concerne la piste qui relie Royères à la Dinette.

Le Conseil Municipal donne l'autorisation de passage avec obligation de respecter la vitesse : 30 km/h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

*Le secrétaire de séance
Mme Patricia NOILHAC*

*Madame La Maire
Marie-Pierre LE MIGNON*